

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

litions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-

Maladie

Dentaire

Optique 37294

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 459 Société : 66427

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NGUIDA HAMID

Date de naissance : 01-06-1944

Adresse : 29, Rue Mohamed LAAROSSI A pt 1
RASA BLANCA

Tél. : 06 62 82 07 95 Total des frais engagés : 1275,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Najib GARTI
CARDIOLOGUE-RHYTHMOLOGUE
31/03/2021

Date de consultation : 31/03/2021

Nom et prénom du malade : NGUIDA Hamid Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

cardiopathie rachide

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Hamid

Le : 31/03/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/03/2021	054150		320000	Dr. Najib GARTI V.A.C. CARDIOLOGUE-RHYTHMOCOLOGUE 19, Bd. M. Rachid - Casablanca Tél: 05 22 36 09 09 - 05 22 36 08 30
20/03				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
GRAT DEBBAGH BENIS Naima Place BANDOUNG CASA 10/03/2021	31/03/2021	1275,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G		
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				



URGENCES
24/24

05 22 36 09 09

Dr Najib GARTI
Cardiologue - Rythmologue

Pace Maker

Défibrillateurs

Cryoablation de la Fibrillation
auriculaire

Traitements des troubles du rythme
par Radiofréquence

Echocardiographie Doppler Couleur
Epreuve d'effort

Holter tensionnel et rythmique

Diplômé de la faculté de médecine
de Limoges (France)

Sur Rendez - Vous

Gsm : 0661 24 30 06

Dr. Najib GARTI

CARDIOLOGUE - RYTHMOLOGUE
Casablanca, Je

19, Bd. My Rachid - Casablanca
05 22 36 09 09 GSM : 06 61 23 37

31/3/2021

Mr (Mme)

Najib GARTI

2 mm

100,00

- PRADATRA 150 - 7 8'

7 8'

54,00 x 2

- RAMIPRIL 5: 7 85

34,60 x 3

- Lashé 42

7 8'

30,70 x 2

- Kardigic 140 mg x 2

7 10

1275,20

DEBAGH 140 mg x 2
Place BANDONG 12/23
A.S.A



BOTTU S.A. 54,00

54,00

54,00

54,00

ZUP SEC

P.P.V : 34DH60

LASILIX 40 MG

20CP SEC

P.P.V : 34DH60

LASILIX 40 MG

20CP SEC

P.P.V : 34DH60

101-09-20

101-09-20

101-12-20

101-12-20

101-12-20

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebaâ Casablanca

Kardigic 75 mg. sac b 30
P.P.V : 30,70 DH



19, Bd. Franklin Roosevelt, Anfa (Rez de chaussée) Clinique Val D'
Patente N° 35615328 - IF 40713811 - INPE 091066621 - PICE 00158

Tél : 05 22 36 09 09 - Tél / Fax : 05 22 36 08 88

E-mail : garti.naj@hotmail.fr - Site : www.cvaryrthmologie.

ID:31032021

Nom :NGUIDA HAMID

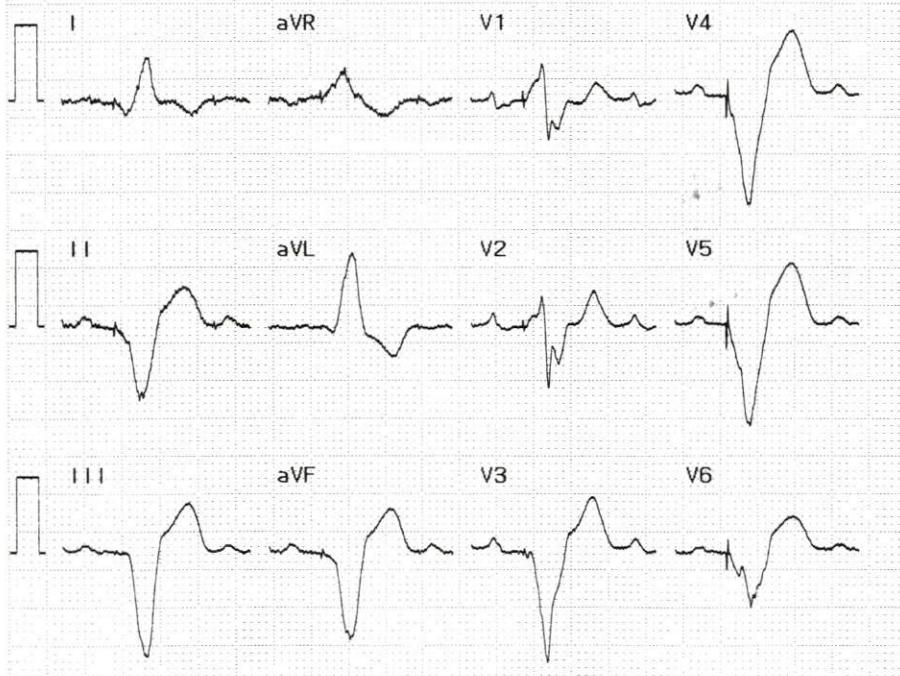
Sexe:M

Date de naissance:

ans

cm	kg	/	mmHg
fréq. ventr.	79	bpm	
Int. PR	224	ms	
Durée QRS	230	ms	
Int. QT/QTc(E)	486/ 521	ms	
Axe P/QRS/T	63/ -72/ 101	°	
Amp I RV5/SV1	0.00/ 0.52	mV	
Amp I RV5+SV1	0.52	mV	

10 mm/mV 25 mm/s Moyenne



Rapport non confirmé

Revu par :

Examen :Clinique Cardiologique VAL D ANFA

ID:31032021

Nom :NGUIDA HAMID

31-Mar-2021 PM3:52:16

Sexe:M

Date de naissance:

ans

Médicament :

cm

kg

/ mmHg

80 bpm

Symptômes :

10 mm/mV 25 mm/s Filtre : H50 d 100 Hz

Antécédents :

10 mm/mV

